

Publié le 01 février 2017 à 19h47 | Mis à jour le 01 février 2017 à 19h47

# Refonte des services psychosociaux dans les CLSC



C'est avec le service Info-Social que seront regroupés les services d'accueil communautaire et psychosocial des CLSC de l'Outaouais.  
Martin Roy, Le Droit



[Justine Mercier](#)

Le Droit

L'accueil communautaire et psychosocial offert dans les CLSC de l'Outaouais sera prochainement regroupé avec le service téléphonique Info-Social, une décision qui risque de nuire aux personnes vulnérables, craignent des employés syndiqués.

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) digère mal d'avoir appris, mercredi, que le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) allait procéder à des changements au niveau de l'accueil social dans les CLSC. Tout en s'inquiétant pour ses membres, l'APTS dit craindre des conséquences négatives pour l'accessibilité aux services, particulièrement dans les zones rurales et dans les milieux défavorisés.

« Ce qui est prévu par l'organisation, c'est de jumeler deux services ensemble, et donc de prendre les intervenants qui se trouvent actuellement dans les CLSC et qui offrent les services de proximité à la population, et de les déménager à l'hôpital de Hull, où il y a le 8-1-1. [...] Ce qui veut dire que quelqu'un qui va se présenter au CLSC n'aura plus nécessairement, outre une réceptionniste, une personne à qui parler pour dire 'là, ça ne va pas, j'ai besoin de quelqu'un' », a dénoncé la présidente de l'APTS pour le territoire de Gatineau, Catherine La France.

Au CISSSO, la porte-parole, Geneviève Côté, a indiqué que les détails de cette réorganisation ne seront divulgués qu'en mai prochain, lors de son implantation.

M<sup>me</sup> Côté note que le projet est « une bonne nouvelle », puisque « le but est de faciliter et d'accroître l'accès aux services à la population de l'Outaouais ».

Il n'est toutefois pas encore déterminé de quelle manière seront accueillies la clientèle se présentant en personne dans un CLSC pour obtenir des services psychosociaux.

Le CISSSO précise qu'à l'heure actuelle, 14 % des demandes d'aide psychosociales se font en personne dans un CLSC, alors que 86 % se font par téléphone.

L'APTS, de son côté, craint notamment que les personnes n'ayant pas accès à un téléphone ou les personnes éprouvant des difficultés à s'exprimer en français ou en anglais perdent l'accès aux services psychosociaux en se présentant dans un CLSC.

Alors que l'APTS se demande aussi quel impact cette réorganisation aura sur les employés concernés, le CISSSO souligne qu'aucun poste ne sera aboli, et que personne ne sera forcé de déménager d'une zone périphérique vers la zone urbaine.

Malgré ses appréhensions, l'APTS voit d'un bon oeil que le CISSSO ait démontré, mercredi, une « ouverture à regarder comment on peut faire pour ne pas trop toucher le service à la population ».

L'employeur s'engage pour sa part à consulter le syndicat d'ici à la mise en place de la réorganisation.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)